



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Travaux au chemin du Châble

Les travaux sur le chemin du Châble entamés le 18 octobre prévoyaient la suppression de l'accès piétons jusqu'à la fin des travaux, soit en été 2011. Pour des raisons évidentes, ce chantier n'est pas compatible avec le passage des piétons en raison de la largeur limitée du chemin et de la nature des travaux. De manière à réduire la pénibilité de l'itinéraire alternatif pour de nombreux piétons, une organisation différente du chantier a été mise sur pied.

Ainsi, dès le lundi 1^{er} novembre, l'accès des piétons sera à nouveau ouvert grâce à la réalisation d'un accès empruntant une parcelle privée et ayant nécessité l'accord des propriétaires. L'accès en question sera équipé d'un escalier provisoire, à l'extrémité est du chemin des Vignolants, et d'une plate-forme dans le sous-voie du chemin du Châble, avec la possibilité d'emprunter deux itinéraires piétons en fonction des travaux sur le secteur nord de l'escalier. Cette solution permettra aux enfants de rejoindre l'école dans des temps raisonnables.

L'accès piétons par le chemin du Châble sera toutefois fermé pendant une durée d'un mois environ au printemps 2011. L'alternative pour les piétons consistera dès lors à passer par le chemin de la Favarge durant cette période. La direction des travaux communiquera en temps voulu les dates précises de déviation à la population concernée. Le Conseil des enseignants et les parents concernés ont été informés dans ce sens.

Neuchâtel, le 26 octobre 2010

Direction des Infrastructures et Energies

Renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, conseiller communal, ☎ 032 717 72 00, e-mail : pascal.sandoz@ne.ch

Antoine Benacloche, ingénieur communal, ☎ 032 717 76 12, e-mail: antoine.benacloche@ne.ch